Numéro 12

Journal de l'association Orliénas demain membre de VEPM

LE SON DE CLOCHE

des infos locales mais pas seulement !

Novembre 2016

VEPM

édito

LE PLAISIR EST DANS L'ATTENTE

Vous ne l'attendiez plus et pourtant le voilà ! Le Son de Cloche a enfin retrouvé le chemin de vos boîtes aux lettres. Vous voilà rassurés !
Petit retour en arrière. Notre dernier numéro, sorti en Mars 2014, ressemblait davantage à une profession de foi puisqu'il était entièrement consacré à la liste soutenue par ORLIENAS DEMAIN aux élections municipales. Cette édition spéciale n'aura d'ailleurs pas été inutile puisque deux membres de cette liste ont été élus et, bien que minoritaires, ont su trouver leur place au sein du conseil municipal. Engagés dans des domaines aussi variés que l'Agenda 21, l'agriculture, le cadre de vie, l'urbanisme, les finances ou la prospective, ils nous font part de leur expérience durant ces deux années de mandat (page 2). Se présentant avant tout comme des élus de proposition, ils n'hésitent pas à affirmer leur désaccord sur les choix très discutables pris par l'équipe majoritaire en place. On peut en effet s'étonner de l'option choisie pour l'aménagement du centre bourg ou des motivations qui ont conduit à dépenser une somme considérable pour se doter de vestiaires de foot flambants neufs dont l'esthétique ne peut laisser indifférent (page 3).
Bien évidemment solidaire de nos deux élus, notre association n'est pas restée inactive durant ces deux années. Au niveau local, nous avons maintenu le rythme de nos trois cafés-citoyens annuels, sur des sujets aussi diversifiés que préoccupants (page 4). Au niveau intercommunal, nous avons réaffirmé et renforcé notre rôle au sein de l'association VEPM (page 1). Un des exemples les plus concrets de cet engagement intercommunal est la création, lors d'un café-citoyen sur la transition énergétique, d'un groupe de volontaires bien décidés à lancer le projet d'une centrale villageoise photovoltaïque (page 4).
Mais il y aussi, et malheureusement, des projets plus néfastes qui avancent dangereusement. Ainsi, le TAFTA, que nous évoquions dans notre précédent numéro, fait son retour sous la forme de son pendant canadien (page 3). Plus proche de nous, la construction de l'autoroute A45 semble avoir trouvé son financement grâce aux manœuvres douteuses du nouveau président de Région. Heureusement l'opposition à ce projet ne cesse de se propager (page 4).
Vous l'aurez compris, nous avons beaucoup de choses à vous dire. Alors il fallait bien un format plus grand pour ce nouveau numéro ! Bonne lecture ! ■ Pierre GARNIER

sommaire

Vivre ensemble en Pays Mornantais …… page 1
Rencontre avec 2 élus Orliénas Demain….. page 2
TAFTA , où en est-on ? …….. page 3
Vestiaire Maurice Letinier .....……..…... page 3
Cafés-citoyens, déjà 8 ans…..…..…… page 4
Centrale Villageoise ..…….. page 4
No PasarA45 ! …….. page 4

Un avis de décès ?
Mais qui est mort ? C'est la première question à se poser en voyant la photo en haut de la page 8 de l'organe d'information officielle d'Orliénas, "Le Lien" du 3ème trimestre 2016.
Vous n'avez pas trouvé ? Rendez-vous page 3

CENTRE-BOURG : UN AMÉNAGEMENT SANS MÉNAGEMENT … POUR L'ÉCOLE !

ORLIENAS DEMAIN ne peut que se réjouir de la volonté de réaménager le centre bourg en rendant la place plus conviviale. Mais il y a des choix qui laissent pantois ! Pourquoi avoir choisi l'option la plus pénalisante pour le groupe scolaire, et qui est, cerise sur le gâteau (ou plutôt mairie sur école), la plus onéreuse ?

voir pages 2 et 3

inter-communalité

VIVONS ENSEMBLE EN PAYS MORNANTAIS !

Depuis maintenant plus d'un an, l'association Orliénas Demain s'est affiliée à l'association intercommunale "Vivre Ensemble en Pays Mornantais ". Ce qui explique que le sigle V.E.P.M. apparaisse désormais à côté de celui d'Orliénas Demain.
L'association reste une association d'Orliénas, ses statuts n'ont pas changé, son siège est toujours fixé dans la commune, c'est elle qui organise les cafés-citoyens et publie le journal "Le Son de Cloche ", mais pour continuer à poursuivre les objectifs qu'elle s'est fixés, il lui était impossible de limiter son action à l'échelon communal. L'association a en effet pour but de faciliter l'existence d'une démocratie locale et participative, en informant les habitants du village, en leur donnant des occasions de débattre, de s'exprimer et d'agir sur tout ce qui peut influer sur leurs conditions de vie présentes et futures.
Aujourd'hui, beaucoup de décisions déterminantes pour l'avenir d'Orliénas ne se prennent plus dans la commune, mais à la COmmunauté de communes du PAys MOrnantais (COPAMO). Et ce transfert de compétences ne va faire que s'amplifier dans les années à venir. Certains sujets dépassent même le cadre de la COPAMO, comme le problème des transports en commun, qui se pose de façon cruciale en cette période de rentrée.
Voilà pourquoi Orliénas Demain a jugé indispensable de coopérer avec des associations citoyennes et des habitants d'autres villages du pays mornantais. C'est ce que lui permet VEPM où la réflexion et l'action peuvent s'élargir à l'ensemble du territoire au service de la démocratie locale.

■ Jean-Michel ARPI

rencontre

"NOUS NOUS CONSIDÉRONS COMMES DES ÉLUS DE PROPOSITION"

Entretien avec Danièle Blondeau et Olivier Biaggi, conseillers municipaux

Danièle et Olivier, en mars 2014, vous avez été les deux seuls élus de la liste soutenue par Orliénas Demain. Très minoritaires au sein du Conseil Municipal, qui compte 19 membres, comment avez-vous exercé votre mandat depuis deux ans et demi ?

Nous avons été bien accueillis par l'équipe majoritaire qui nous a ouvert toutes les commissions auxquelles nous souhaitions participer. Bien qu'élus sur une liste différente, nous ne nous considérons pas comme des élus "d'opposition", mais plutôt de "proposition".

Dites-nous plus précisément ce que vous mettez derrière cette formule ?

Quand des décisions doivent être prises, nous tenons à ce que le Conseil dispose de toutes les informations nécessaires à un vrai débat argumenté. Nous participons à ce débat en défendant des options en accord avec les valeurs affirmées dans notre programme électoral.

Notre état d'esprit n'est pas de nous opposer systématiquement, mais d'adopter une attitude constructive et de travailler avec les autres élus au service de l'intérêt général. Si des décisions se rapprochent de cet intérêt général ou de nos valeurs, nous les approuvons. Si elles s'en éloignent, nous en débattons et affirmons notre désaccord.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets ?

Prenons l'exemple de l'aménagement du centre bourg. Nous l'estimons nécessaire et nous approuvons sa réalisation. En revanche, nous avons des divergences sur les critères qui ont amené le Conseil à choisir le projet présenté dans le dernier numéro du bulletin municipal et nous ne l'avons pas voté.

Autre exemple : le vestiaire du foot. Il y avait sûrement un besoin, mais était-ce une priorité dans l'ordre des réalisations communales ? Fallait-il engager maintenant cet investissement extrêmement lourd ? Une réalisation plus modeste nous paraissait plus adaptée. D'où notre opposition. Mais nous avons quand même eu la satisfaction de voir retenue notre proposition d'équiper le toit de panneaux photovoltaïques.

Comment les habitants du village peuvent-ils suivre ce travail ?

Ils peuvent assister aux séances publiques du Conseil Municipal, le 3ème lundi de chaque mois. Ils peuvent aussi en lire les comptes-rendus détaillés sur le site de la Mairie.

Vous avez parlé de l'aménagement du centre bourg. C'est un sujet dont on parle beaucoup dans le village. Pouvez-vous nous en dire plus ?

C'est un projet ambitieux qui va avoir des conséquences durables sur la vie de nos concitoyens. Il s'agit de redessiner le cœur du village, fréquenté par l'ensemble des habitants, qu'ils se rendent à l'école, à la bibliothèque, à la mairie, aux commerces, au marché, à la tour d'expos, à l'église... Les enjeux sont immenses : créer des espaces conviviaux qui suscitent la rencontre, permettre une circulation apaisée (piétons, vélos, voitures, stationnement...), développer l'habitat locatif et les espaces commerciaux, regrouper les services municipaux dans une nouvelle mairie plus fonctionnelle. C'est le " vivre ensemble " à Orliénas qui est en jeu dans ce projet. Voilà pourquoi nous nous sommes fortement impliqués dans son élaboration en mettant en avant nos valeurs : convivialité, solidarité, mixité sociale et générationnelle. C'est aussi pour cela que nous avons tenu à ce que soit institué un rendez-vous mensuel avec les habitants du village pour que ce projet ne soit pas celui d'une équipe municipale, mais qi'il devienne celui de tous.

Les Rendez-Vous du Centre Bourg ont été mis en place, le projet avance : vous devez être satisfaits ?

Pas vraiment ! Bien sûr, certains habitants ont répondu à l'invitation et se sont exprimés. Mais il n'a guère été tenu compte de leurs remarques lors du choix final. Nous étions quelques élus à défendre un autre choix, qui nous paraissait plus ambitieux, plus évolutif, capable de mieux répondre au développement du village dans les trente années à venir. C'est d'ailleurs ce projet qui recueillait la faveur de la majorité du public présent lors des commissions ouvertes avec des habitants et commerçants ainsi que lors des deux premiers Rendez-Vous Centre Bourg.

Et pourtant, au terme d'une longue et fastidieuse procédure, semée de décisions et contre-décisions du Conseil Municipal, ce n'est pas le projet qui a été retenu.

Mais en quoi le projet retenu ne répond-il pas selon vous aux enjeux de l'aménagement du centre bourg ?

Il n'y répond que partiellement car il est trop restrictif. Pour l'espace de convivialité, il reprend exactement la configuration actuelle de la place François Blanc alors que c'était l'occasion de l'agrandir en valorisant l'aspect paysager. Cet espace deviendra d'autant plus restreint qu'il sera délimité par un immeuble de deux étages à l'est, réduisant toute perspective et générant une ombre portée significative sur la place le matin.

Pour la nouvelle mairie, le projet la situe sur l'école, ce qui risque de poser problème quand la commune devra, dans les prochaines années, s'atteler à l'extension et la rénovation indispensables des bâtiments scolaires. Cette construction va en effet empiéter fortement sur le périmètre réservé aux écoles sans qu'une réflexion globale d'aménagement et d'organisation soit menée. Ce choix risque de conduire à un dépassement du planning et du budget pour le Centre Bourg et il impacte grandement les possibilité d'extension des écoles en terme de cohérence architecturale. Sans compter la gêne occasionnée pour les activités scolaires pendant les travaux.

Pour l'accès aux écoles, nos enfants ne passeront pas par le nouvel espace de convivialité car la maternelle continuera à sortir sur la route de la Fontaine et l'élémentaire sortira sur le nouveau parking ! Nous recréons la situation actuelle où les parents attendent leurs enfants sur un espace fréquenté par les voitures, ce qui est en totale contradiction avec les objectifs du réaménagement du Centre Bourg.

Que pouvez-vous faire maintenant que le Conseil Municipal a choisi une autre option que la vôtre ?

Ce n'est pas parce que nous sommes déçus du choix majoritaire que nous nous désintéressons du projet. Nous en prenons acte et nous continuerons à nous impliquer fortement. Le projet n'en est qu'au stade de l'esquisse d'ensemble, et il reste beaucoup de décisions à prendre pour lesquelles nous donnerons notre avis.

Toutefois, nous constatons que la marge de manœuvre est étroite car toutes nos propositions d'adaptation et celles issues des réunions publiques sont rejetées pour rester sur l'esquisse initiale de l'architecte.

Y a-t-il d'autres domaines dans lesquels vous vous êtes particulièrement investis au cours de votre élection ?

Ils sont nombreux et cela passe par notre travail et notre action dans les différentes instances où nous posons les jalons en faveur des principes qui nous animent : Agenda 21, agriculture, cadre de vie, urbanisme, finances, prospective, SMAGGA (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du GAron).

Cela fait beaucoup ! Quel est le lien entre vos actions dans toutes ces commissions et syndicats ?

Le fil rouge qui anime notre engagement dans la commune, c'est la protection de l'environnement et de la santé de chacun d'entre nous.

Par exemple, pour l'agriculture, comment favoriser une agriculture respectueuse de la santé et de l'environnement, comment accompagner l'installation d'agriculteurs. Nous avons apporté des éléments factuels sur lesquels bâtir un projet, mais nous avons le sentiment que l'agriculture n'est pas une préoccupation pour l'équipe majoritaire. Il est vrai que c'est une compétence de la COPAMO (Communauté de Communes du Pays Mornantais), mais cela n'empêche pas d'être actif pour aider maintenant à une installation.

Lors de la renégociation du contrat de la restauration scolaire, nous avons travaillé avec la commission scolaire pour que soit augmentée de façon significative la part de menu bio.

Avec l'Agenda 21, nous avons avancé sur beaucoup de sujets (et d'autres communes ont suivi) : extinction de l'éclairage public, "zérophyto" (abandon des pesticides dans l'entretien des espaces publics)... Il reste encore beaucoup à faire (mode de déplacement doux, traitement des déchets, respect des normes sanitaires et environnementales...) et nous invitons tous les habitants à participer au travail de l'Agenda 21, qui est ouvert à tous.

Nous avons travaillé à l'élaboration du nouveau PLU. L'urbanisme est un domaine important et sensible car les choix ont des conséquences économiques pour les propriétaires. Nous avons défini collectivement des règles qui permettent la maîtrise du développement de l'habitat, dans le respect des normes imposées par la réglementation et dans l'intérêt général.

La prospective est indispensable pour ne pas subir, mais anticiper et accompagner le développement du village pour les 5, 10, 20, voire 30 ans à venir. Il faut dès à présent prévoir tous les projets potentiels (école, espace loisirs, parkings, bâtiments publics, logements,...), les hiérarchiser et fixer des priorités budgétaires.

Vous avez évoqué la Communauté de Communes. Est-ce que vous agissez aussi à ce niveau ?

Nous parlions tout à l'heure de l'environnement. Nous vivons sur un territoire dont nous sommes responsables bien au-delà des limites de notre commune. Le non respect du PLU, la pollution d'un cours d'eau, une infraction au code de l'urbanisme, n'impactent pas que le lieu où cela se produit. Nous sommes interdépendants. On ne peut plus raisonner qu'au niveau de son clocher, ou de sa mairie !

Le niveau intercommunal est donc indispensable et passionnant. Nous participons aux universités de la COPAMO, qui nous permettent d'échanger avec des élus d'autres communes. Pendant la campagne des élections municipales nous avions travaillé en collaboration avec les candidats des listes de villages voisins partageant les mêmes options, et nous poursuivons, en plus de nos missions dans la commune, une réflexion et des projets sur le territoire du Pays Mornantais.

Merci à tous les deux pour ce retour sur vos activités de conseillers municipaux. Nos lecteurs peuvent-ils vous contacter sur les sujets évoqués ou sur d'autres ?

Bien sûr. Nous sommes joignables par courriel :

daniele.blondeau@orlienas.fr
olivier.biaggi@orlienas.fr

propos recueillis par
■ Jean-Michel ARPI

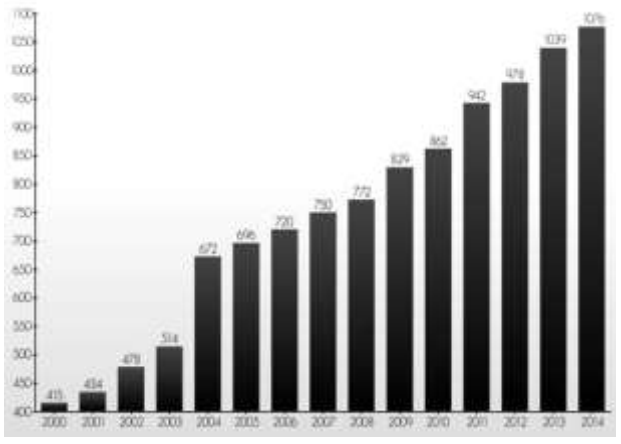

Total des impôts locaux perçus par la commune de 2000 à 2014 (en milliers d'€)

humeur

OÙ VONT NOS IMPÔTS ?

Dans les vestiaires du stalag-funérarium Maurice Létinier.

Savons-nous à quoi servent nos impôts locaux ?

Les garçons ont dit-on de drôles de manières dans les vestiaires.

Savons-nous combien nous payons d'impôts locaux à Orliénas ?
Sur le tableau ci-contre nous voyons leurs progressions sur 15 ans.

Ils boivent l'alcool au goulot, poussent des cris d'animaux,
s'arrosent de parfum bon marché, ouvrent leurs bières avec les pieds.
Ah, les garçons dans les vestiaires ah, ah, les garçons dans les vestiaires.

Nous constatons que les impôts locaux d'Orliénas ont augmenté de 159 % sur 15 ans.

Les garçons ont dit-on des mœurs singulières dans les vestiaires.

Quelle importance me direz-vous puisque vos salaires ou pensions en ont fait de même sur la même période !

Ils porteraient sur les hanches des serviettes qui quand ils se penchent
laissent entrevoir dans les vapeurs l'objet du délit prometteur.

Devant une gestion de nos finances aussi bien maîtrisée, nous ne pouvons être qu'admiratifs devant l'impérieuse décision du conseil municipal de construire des vestiaires entre les courts de tennis et le terrain de football.

Ah, les garçons dans les vestiaires ah, ah, les garçons dans les vestiaires ah

Petit retour en arrière :

Janvier 2014 : le groupe de travail communal "espace de loisirs" planche pour étudier l'esquisse de ce qui pourrait être un nouveau vestiaire pour le football.

Ah, si j'étais un garçon, je saurais ce qu'ils font dans les vestiaires ah,
ah si j'étais Paul ou Léon ou même un porte-savon, un courant d'air

Il phosphore si fort que, moins de deux mois après, notre maire décide de déposer une demande de permis de construire.

Les garçons ont dit-on l'humeur parfois légère dans les vestiaires.

Avril 2014 : Au sein du conseil municipal des interrogations sur la pertinence de la construction des vestiaires se font jour : coût élevé (presque la moitié du budget investissement de la commune qui se monte environ à 1 000 000€), non prise en compte de l'état lamentable de la pelouse du stade de football.

Ils planqueraient sous leurs Adidas des revues pleines de créatures
posant nues sur des pics à glace s'adonnant à la luxure.

Nos élus *d'Orliénas demain* demandent s'il ne serait pas plus judicieux de mettre cet argent sur l'aménagement de la place, l'exploitation des terrains Bouchu-Vetu achetés à prix d'or 400€ le m^2 (pour en faire un parking !), le déménagement de la bibliothèque dans la maison Chillet, etc. et, en cas de construction, ils réitèrent leur demande de construction d'un bâtiment à énergie positive.

Ah, les garçons dans les vestiaires ah, ah, les garçons dans les vestiaires.

Juillet 2014 : Un réaménagement d'une partie des vestiaires de tennis et la construction de sanitaires publics avec assainissement autonome sont rajoutés au projet. Ouf ! on vient d'éviter la pollution du Casanona. Le permis de construire est déposé et obtenu à l'automne.

Les garçons, ils se font des plaisirs solitaires dans les vestiaires
Ils ferment les yeux sous la douche et rêvent que des filles alanguies
S'en viennent en bande et à pleine bouche dévorer leur anatomie.

Janvier 2015 : Lancement de la consultation des entreprises.

Ah, les garçons dans les vestiaires ah, ah, les garçons dans les vestiaires ah

Février 2015 : Où l'on apprend que l'A.S. Mornant foot fusionne avec l'USTLMO. Tu parles, ils ont vu les plans ! On ne refuse pas une si belle aubaine ! Surtout, qu'en cerise sur le gâteau, la rénovation de la pelouse est dans les têtes de sains esprits !

Ah, si j'étais un garçon, je saurais ce qu'ils font dans les vestiaires ah,
ah si j'étais Paul ou Léon ou même un porte-savon, un courant d'air

Mars 2015 : Ouverture des plis. La pelouse pousse.

Ou un short en coton, une paire de crampons, une grenouillère, ah
Ah, si j'étais un garçon, je saurais ce qu'ils font dans les vestiaires

1er trimestre 2016 : On touche au but. Normal pour des vestiaires de foot ! Mais, petit à petit, on commence à broyer du noir.

Noir, c'est ***noir.***

18 juin 2016 : Inauguration du stalg-**funérarium Maurice Létinier.**

Il n'y a plus d'espoir.

Les augures avaient raison, c'est nouveau, ça vient de sortir. Nous sommes sans doute les seuls à posséder comme vestiaires un stalg-funérarium. Il ne reste plus qu'à espérer que nous décrochions les palmes du bon goût 2016 au concours de l'Union Internationale des Architectes.
En fait je pense que pour la journée du street art à Orliénas on aurait du demander à Birdy Kids de se défouler sur les murs de notre stalg-funérarium au lieu de s'attaquer comme des lâches à notre ancienne mairie qui n'a plus les moyens de se défendre !
Voici donc un projet municipal essentiel, fondamental, primordial et promptement mené.
Nous n'avons pas été consultés pour cet investissement ? Ce n'est pas grave. Continuons de faire confiance à la municipalité qui va bientôt devoir choisir un architecte pour le projet d'aménagement du centre bourg : construction d'une nouvelle mairie, d'une halle, de nouveaux logements et commerces.

Noir, c'est noir.

Si vous ne le savez pas, chaque deuxième mardi du mois se tient en mairie une réunion de concertation des habitants sur le projet d'aménagement du centre bourg. Le 12 juillet le maire nous a présenté le projet retenu : une mairie mirador construite sur l'école actuelle pour mieux surveiller les maîtres et les enfants dans la cour de récréation, une ou deux entrées d'écoles s'ouvrant (sur une place publique) sur un parking (plaqué or, voir plus haut) et une route départementale, la rue du Chater qui passe à double sens afin que les 4x4 qui amènent à l'école nos enfants atteints d'abasie produisent un peu plus d'embouteillages et de CO_2 ! ...
Venez à la prochaine réunion, après il sera trop tard. Vous avez votre mot à dire. Vous pourrez peut-être sauver un arbre par-ci, par-là, ou proposer la construction d'un escalator entre la cour des écoles et le futur bureau du maire pour que les enfants sortent comme il se doit sur la place du village.
C'est sympa, à la fin on boit du jus de pommes.

Il me reste ~~l'espoir~~ les pommes

Chansons : "Les garçons dans les vestiaires" Je remercie la chanteuse Clarika, le compositeur Jean-Jacques Nyssen et notre Johnny national qui m'ont inspiré pour écrire ces quelques lignes ! Expirez !

■ Pierre BUREL

ici comme ailleurs

LE TAFTA BOUGE ENCORE

DES NOUVELLES DU TAFTA
(VOIR SON DE CLOCHE N° 11)
VOUS EN RÊVIEZ, ON VOUS EN DONNE,
ET TOUT ÇA POUR LE MÊME PRIX !

Des annonces ont été faites sur l'aboutissement de notre bataille contre le TAFTA (Traité de libre échange transatlantique): un mouvement paneuropéen unique en son genre a fait dérailler les négociations.
Pour autant tout reste opaque sur l'enterrement réel de ce traité qui ne doit son coup d'arrêt qu'aux intérêts électoralistes de par ce monde.
En effet, à la conférence de presse du conseil de tous les états membres, ceux-ci ont confirmé le mandat de la Commission pour la négociation du traité.
En tant qu' élus, nous avions proposé une délibération impliquant la commune dans une prise de position volontariste en raison des conséquences directes sur les engagements et sur les politiques publiques de la municipalité d'Orliénas. Soyons rassuré, le non-engagement du conseil municipal n'a eu aucune conséquence sur la mise au pas des négociations !
Pour rappel : cet accord devait éliminer tous les obstacles à la concurrence et aller bien au-delà au moyen des trois objectifs suivants :
La suppression des droits de douane restants entre l'Union Européenne et les États-Unis.
Le démantèlement complet de l'appareil législatif et réglementaire des 28 pays de l'Union Européenne afin d'éliminer les normes sociales, alimentaires, sanitaires, phytosanitaires, environnementales, culturelles et techniques, conduisant à un nivellement par le bas.
La possibilité donnée aux firmes privées transnationales d'attaquer devant des groupes d'arbitrage privés les législations et réglementations des États quand ces firmes considèrent qu'il s'agit d'obstacles inutiles à la concurrence, à l'accès aux marchés publics, à l'investissement et aux activités de services.
Mort du TAFTA Vive le CETA ?
Le but est aussi de bloquer son pendant canadien : le CETA qui est tout aussi dangereux que le TTIP. Tous deux permettent aux grosses multinationales d'intimider les gouvernements et de les forcer à faire ce qu'elles leur disent de faire.

■ Danièle BLONDEAU

LE SON DE CLOCHE

Journal de l'association Orliénas Demain
Editeur : Orliénas Demain
Responsable de publication : Pierre Garnier
Comité de rédaction :
Jean-Michel Arpi, Pierre Burel, Pierre Garnier,
Dessins : piGA **Mots croisés** : P.Burel
Contact : 04 72 31 68 03 **orlienas.demain@free.fr**
Imprimerie Berlioz (ce document a été tiré à 1200 ex)
Dépôt légal 4ème trimestre 2016 - N° ISSN 2107-5522

NOS CAFÉS VONT CROISSANT !

AVEC UNE PARTICIPATION QUI NE FAIBLIT PAS, NOS CAFÉS-CITOYENS ATTIRENT UN PUBLIC DIVERSIFIÉ, AU-DELÀ-MÊME DE LA COPAMO. ORLIENAS DEMAIN VOUS PROPOSE UN "MODE D'EMPLOI" DE CES SOIRÉES QUI SE VEULENT À LA FOIS CONVIVIALES ET INSTRUCTIVES.

Déjà 8 ans !

L'association Orliénas Demain organise gratuitement des cafés citoyens depuis maintenant plus de 8 ans, sa volonté étant de réunir des citoyennes et des citoyens autour de sujets variés et ouverts à tous.

Nos intentions

Notre association a l'ambition d'offrir un espace démocratique et participatif de formation, d'information et de débats. Nous souhaitons contribuer à la vie du village et de la COPAMO, être un partenaire actif auprès des habitants du Pays Mornantais. Notre but est de faire le lien entre ce qui se passe sur notre planète et les répercussions éventuelles sur notre quotidien. Ainsi notre premier café citoyen du 4 octobre 2008 témoignait déjà de cette volonté, le thème en était l'agriculture, ses mutations notamment concernant les OGM.

Comment ça se passe ?

Trois cafés par an sont organisés le vendredi soir à partir de 19h30. Après un détour autour du buffet, les participants assistent à la projection d'un documentaire ou d'un film sur le thème retenu. À l'issue de cette séance, un ou deux intervenants spécialistes du sujet viennent enrichir la réflexion, apporter des informations complémentaires et partager leurs expériences. La fin de soirée se termine par un débat entre l'assistance et les intervenants.

Le saviez-vous?

Le buffet est préparé par les membres de l'association ayant à coeur de vous faire savourer des préparations maison. Des lampions disposés sur de petites tables rondes recouvertes de nappes vichy apportent une ambiance intime et conviviale. L'occasion pour nous tous de partager une soirée entre amis et de nous informer sur des sujets d'actualité.

Déjà 25 cafés citoyens !

Orliénas Demain a organisé 25 cafés-citoyens. Voici les thèmes abordés depuis notre dernier numéro.

4 Novembre 2016 : **"Le prix de la santé"**
Film projeté : "Les médicamenteurs" - débat animé par Fabien TERRACE de Médecins du Monde, avec la participation de la mutuelle MTRL.

27 mai 2016 - **"Accueil des réfugiés, comment agir localement ?"**
Film projeté " Nulle part en France" de Yolande Moreau - débat animé par Jean François Ploquin, responsable du Forum des Réfugiés à Villeurbanne, avec la participation de Bernard Chaverot, maire de Montrottier.

29 janvier 2016 - **"L'Emprise numérique"**
Films projetés : "Digital détox" et "Technophobe" - débat animé par Florent Gougey enseignant en lettres en Ardèche.

9 octobre 2015 - **"L'autonomie énergétique des territoires"**
Documentaire projeté sur les centrales villageoises - débat animé par Hervé Cuilleron président du Comité de gestion de la centrale villageoise des Haies.

29 mai 2015 - **"Sacré laïcité !"**
débat animé par Leïla Chaba Denicé professeur en sciences politiques à Lyon.

23 janvier 2015 - "Le TAFTA"
Film projeté "Les déportés du libre échange" de Marie-Monique Robin - débat animé par Sylvain Bremond et François Briat du Collectif Stop TAFTA Lyon

10 octobre 2014 - "La dette publique"
Film projeté " La dette" de Sophie Mitrani et Nicolas Hubelmann -débat animé par Robert Joumard d'ATTAC.

25 janvier 2014 - "Vergers et potagers sans pesticide"

Un succès qui se confirme

Nos cafés citoyens rencontrent de plus en plus de succès et accueillent régulièrement plus d'une centaine de participants. Nous étions plus de 130 pour celui sur le thème des centrales villageoises. Nos participants viennent de toutes les communes de la COPAMO (Communauté de communes du Pays Mornantais) et même de plus loin : Brignais, Saint Genis Laval, Lyon, Villeurbanne, Vénissieux ...

Et quand le café citoyen débouche sur des initiatives concrètes ...

Le café citoyen portant sur le thème des centrales villageoises a permis la création d'un collectif qui compte ajourd'hui plus de 70 personnes, soutenu par l'association VEPM (Vivre Ensemble en Pays Mornantais) et la COPAMO. Le but de la future société coopérative locale sera de créer une centrale villageoise photovoltaïque, de développer les énergies renouvelables et leur maîtrise en associant citoyens, collectivités locales et entreprises (voir article ci-contre).

Nous vous attendons nombreux pour le 26ème **café citoyen à 19h30 à** L'Héliotrope le 27 Janvier 2017 sur le thème du revenu universel.

■ Joëlle VERZIEUX & Béatrice BAROLLIER

ENVIE DE LIEN, BESOIN DE TOÎTS

A L'ISSUE DE NOTRE CAFÉ CITOYEN SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UNE TRENTAINE DE PARTICIPANTS ONT MANIFESTÉ LEUR INTÉRÊT POUR LANCER LE PROJET D'UNE CENTRALE VILLAGEOISE EN PAYS MORNANTAIS.

Une "Centrale Villageoise **", c'est quoi** ?

C'est une société coopérative locale, portée par un territoire. Elle a pour but de développer les énergies renouvelables ainsi que la maîtrise de l'énergie sur ce territoire, en associant citoyens, collectivités locales et entreprises. Il s'agit d'impliquer concrètement dans la "transition énergétique " le maximum d'habitants.
Dans le cas d'un projet photovoltaïque, la société coopérative loue des toitures à des propriétaires privés ou publics, dans le cadre d'un bail longue durée. Elle y installe des panneaux photovoltaïques, exploite les installations et revend à EDF l'électricité produite, pendant la même durée (20 ans).
La Centrale Villageoise est financée par des parts sociales portées par des citoyens, éventuellement des collectivités, et complétée par des emprunts bancaires. Elle recherche une viabilité économique modérée mais pérenne. Après plusieurs années, elle peut réinjecter une part des résultats financiers dans de nouveaux projets afin de développer la production d'énergie renouvelable.

Quel est le projet de "Centrale Villageoise en Pays Mornantais " ?

A ce jour 80 habitants du Pays Mornantais ont déjà manifesté leur intérêt pour participer à ce projet, parmi lesquels 17 personnes ont constitué un comité de pilotage. La COPAMO est partie prenante du projet TEPOS (Territoire à Energie Positive) et soutient cette démarche. L'objectif est de trouver entre 16 toitures (1 toiture minimum par commune de la COPAMO) et 32 toitures sur lesquelles pourraient être installés des panneaux photovoltaïques (en remplacement des tuiles).

Recherchons toitures bien orientées, **avec propriétaires motivés...**

Le Comité de Pilotage recherche donc aujourd'hui des toitures d'environ 60 m² bien orientées (optimum économique), susceptibles d'accueillir ces installations chez des propriétaires motivés par la démarche. Le propriétaire du toit (qui peut être un propriétaire privé ou une collectivité locale) loue son toit à la société créée (Centrale Villageoise), pour une durée de 20 ans (durée du contrat de vente à EDF), pour un montant de l'ordre de 150 à 200 € par an. A l'issue (la durée de vie des panneaux est généralement bien supérieure à 20 ans), il devient propriétaire de l'installation et pourra alors soit autoconsommer l'électricité produite, soit la revendre.

La démarche coopérative vous intéresse ?

Un bon moyen de participer à cette démarche est de vous engager en souscrivant des parts dans le capital de la future société coopérative qui portera juridiquement et financièrement le projet. Celle-ci sera créée, lorsque la faisabilité économique sera garantie, (objectif = dans le courant du second semestre 2016). Le montant de la part est fixé à 50 euros. Faites-vous connaître dès à présent...

- **Vous êtes propriétaire d'un toît qui correspond aux critères recherchés** ?
- Vous êtes motivé par la démarche ?
- Vous souhaitez des informations complémentaires ?

Rejoignez les 80 personnes déjà investies dans la "Centrale Villageoise en Pays Mornantais ", contactez : paysmornantais@centralesvillageoises.fr

■ Gilles DUTREVE

NO PASARA45

La participation au financement de la construction de l'autoroute A45 a été votée par Saint-Etienne-Métropole et le Conseil Général de la Loire. La région Auvergne-Rhône-Alpes a aussi voté sa participation au financement à hauteur de 131 millions d'euros grâce à un subterfuge de son président Laurent Wauquiez. Ce financement public au bénéfice d'une entreprise privée (Vinci) est un scandale : c'est 70% du coût de la construction officielle de l'A45 que Vinci recevra de l'Etat et des collectivités territoriales sous forme de subventions.
La résistance des citoyens, des paysans et des élus s'organise pour sauver les 500 ha de terres agricoles et naturelles qui seront détruits par l'A45. A St Etienne le 18 Juin plus de 1500 opposants se sont rassemblés pour témoigner de leur détermination à poursuivre la lutte. A Mornant le 18 Septembre 2000 personnes, 34 tracteurs et 200 vélos ont convergé jusqu'à la ferme Guinand, directement menacée par le tracé de ce projet démentiel. Et ce n'est qu'un début ! D'autres formes d'opposition auront lieu. Tenez-vous informés et participez aux futures manifestations contre ce projet destructeur de l'environnement.

Plus d'infos sur : www.non-a45.org

■ Pierre GARNIER

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7
I					■		
II							
III							
IV			■				
V		■					■
VI							
VII					■		
VIII				■			
IX		■					

HORIZONTALEMENT
I Quelques lustres - Possessif **II** Cet haddock n'est pas capitaine **III** Comme des cabernets francs, soit blancs **IV** Cours en tête - Protège mon neurone **V** Anglaises à grosses mâchoires **VI** Leurs maisons sont les poubelles **VII** Marchand de tapis - Signes extérieurs de richesse **VIII** Crêpe de Chine - Presque plein **IX** Merde dans son jus

VERTICALEMENT
1 Bonne nette **2** Fut un caïd - Il a 104199 frères à Orliénas **3** Annoncée à la hune - Obstrue les canaux **4** - Pour faire court, il fut longtemps A **5** Plus il est gros, plus il y a un développement du râble ! - Le 7 passe à Saint André la Côte **6** Métamorphoserai en chinois **7** Départ de la plus belle lieue de France - Milk bar.

Solutions

Horizontalement : **I** Bail – Sa. **II** Eglefin. **III** Chenins. **IV** Aa – Glie **V** Cl6s **VI** Saletés. **VII** Iran – Re. **VIII** Nem – Gai Purin. **Verticalement** : **1** Bécassine. **2** Agha – Are. **3** Ile -Clamp. **4** Lengien. **5** Filet – Gr. **6** Sinisérai. **7** Anse – Sein.